

Département de la Drôme  
**COMMUNE DE  
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-03-20042026

**Délibération  
du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le  
ID : 026-212601058-20260420-DEL\_03\_20042026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18H, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Denis CONIL Maire

Date de convocation : 30 mars 2026  
Secrétaire de séance : Sandrine RIDEL

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir remis à :
BARRA Muriel		X		
CONIL Denis	X			
FERRON Emmanuel	X			
GESQUIERE Erika	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yannis	X			
	6			

**Objet : affectation du résultat 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Constatant que le compte financier présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de 319 625.56 €

Décide d'affecter ce résultat en couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser (dépenses-recettes)

Restes à réaliser dépenses : 0

Restes à réaliser recettes : 0

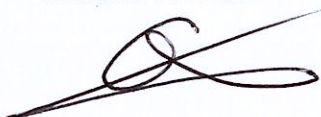
Soit une somme de 0 au compte 1068

Affectation 001 excédent d'investissement reporté €

Solde en report à nouveau créditeur compte 002 319 625.56€

Fait à Cornillon-sur-l'Oule  
Les jours mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance  
Sandrine RIDEL



**Résultat du vote**  
Pour : 6  
Contre : 0  
Abstention : 0